

Les 9 éoliennes du Bel Coster

vues du restoroute de Bavois



Après les 12 éoliennes du Mollendruz

vues du restoroute de Bavois



Et les 6 de Sur Grati

vues du restoroute de Bavois



Bel Coster: Une machine tous les 500 mètres



Bel Coster: Vues depuis les Cernys

Photomontage des promoteurs



Bel Coster: Vues depuis le Suchet

Photomontage des promoteurs



Bel Coster: Vues depuis Pré-Giroud

Photomontage des promoteurs



Bel Coster: Vues depuis Jougne

Photomontage des promoteurs



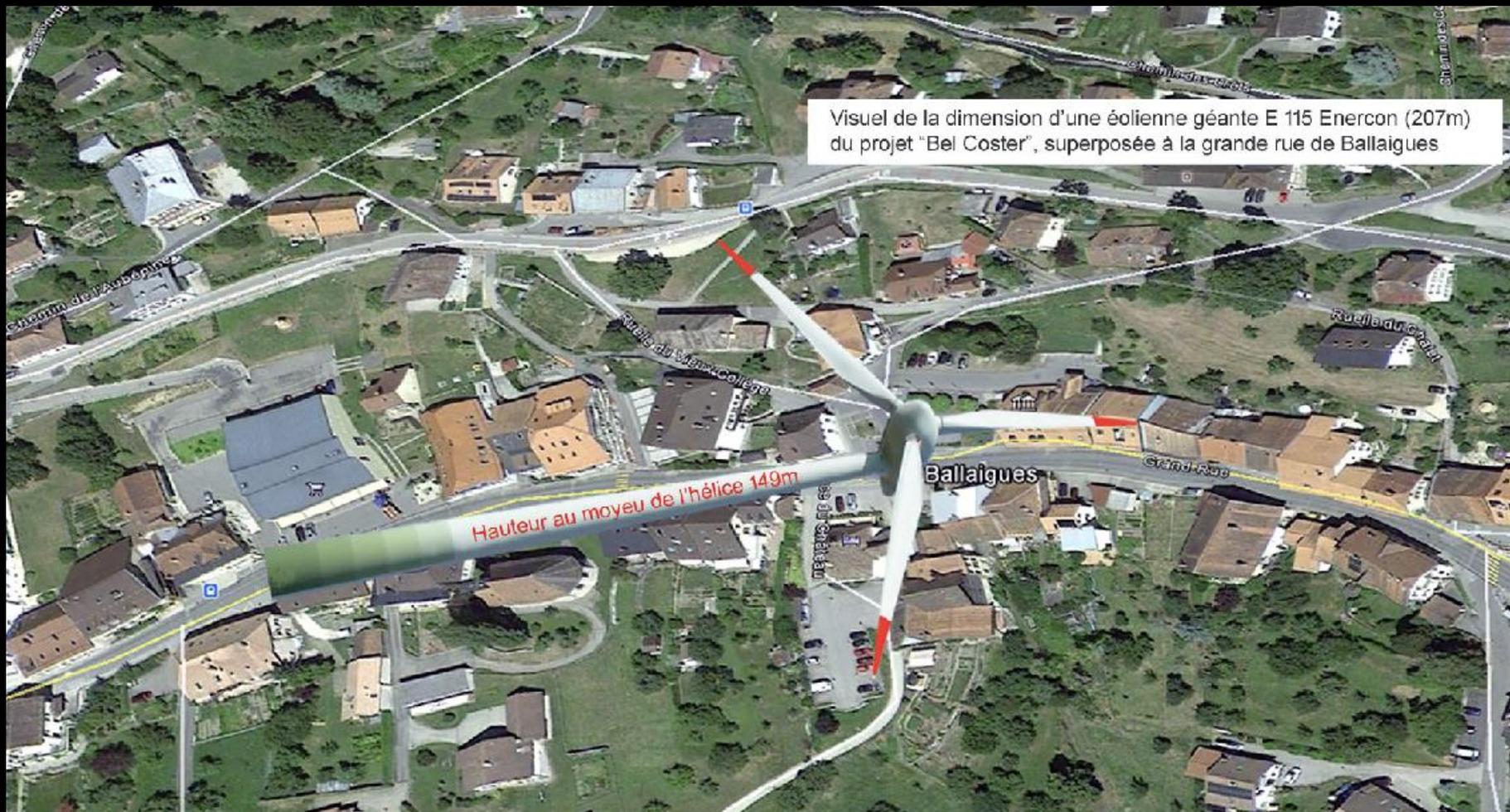
Chalet des Cernys

Photomontage SOS JURA Vaud Sud



Village de Ballaigues

Photomontage SOS JUA Vaud Sud



Visuel de la dimension d'une éolienne géante E 115 Enercon (207m) du projet "Bel Coster", superposée à la grande rue de Ballaigues

Hauteur au moyen de l'hélice 149m

Ballaigues

9 éoliennes Enercon E-101:

- Puissance nominale : 3'000 kW
- Diamètre du rotor : 101 m
- Hauteur du moyeu : 149 m
- Hauteur totale: 199,50 m
- Surface balayée par les pales: 8'008 m²

- Diamètre du mât à la base : 13,22 m
- Masse totale du mât : Env. 2'018 to
- Diamètre de la fondation : 23,90 m

Ou 9 éoliennes Enercon E-141 EP4:

- Puissance nominale : 4'200 kW
- Diamètre du rotor : 141 m
- Hauteur du moyeu : 159 m
- Hauteur totale: 229,50 m
- Surface balayée par les pales: 15'606 m²

- Diamètre du mât à la base : 13,22 m ?
- Masse totale du mât : Env. 2'018 to ?
- Diamètre de la fondation : 23,90 m ?

Enercon E-101

Photo du fabricant



Pour faire passer ça...



Et ça...



Il faudra construire ça ...



Et ça...



Selon les promoteurs: Nous devons sortir du nucléaire.
Nous répondons: Oui, mais ...

- Les centrales nucléaires couvrent environ 40% de la consommation d'électricité.
- Il s'agit de courant produit «en ruban», en continu.
- La production éolienne est intermittente et aléatoire.
- On ne remplace pas du courant en continu par du courant intermittent !
- A moins de construire de nouvelles centrales (au gaz ou au charbon?) pour palier aux manques ou aux arrêts des éoliennes, ou d'importer massivement de l'étranger.

Selon les promoteurs: Il faut préserver l'environnement.

Nous répondons: Oui, mais ...

- La priorité dans le monde entier: Lutter contre le réchauffement climatique.
- Déjà maintenant , avec le nucléaire et l'hydraulique, la production d'électricité en Suisse ne dégage pratiquement aucun CO2. Difficile de faire mieux !

Selon les promoteurs: Courant fiable, économique et suffisant.

Nous répondons : Oui, mais ...

- Ni fiable ! *Le courant éolien est intermittent et aléatoire.*
- Ni économique ! *Très cher et subventionné par les consommateurs contribuables (actuellement 21,5 ct/kWh).*
- Ni suffisant ? *L'objectif de la Confédération pour 2050 (900 éoliennes, 4,2 TWh) ne représente que 6,03 % de la production totale d'électricité de 2014 (centrales nucléaires: 38,9 %!).*

Selon les promoteurs: Pour l'indépendance énergétique.
Nous répondons : Oui, mais ...

- Actuellement, la Suisse est largement indépendante.
- Ce que vous nous proposez:
 - Les éoliennes seront achetées en Allemagne (ou ailleurs)!
 - 80 % de l'investissement partira à l'étranger !
 - Les éoliennes seront pilotées à distance par le fabricant !
 - Le savoir-faire reste à l'étranger !

Question: Qui a dit ceci ?

- *«Beaucoup n'ont pas conscience combien la situation est dramatique. Les prix du courant diminuent de manière constante, du fait de l'existence de surcapacités de production en Europe».*
- *«L'Allemagne injecte chaque année 20 milliards d'euros dans l'aide aux énergies éolienne et photovoltaïque, soutien accompagné d'une priorité d'injection dans le réseau, ce qui a provoqué un effondrement des prix. Dans ce contexte, l'Europe connaît une renaissance de l'utilisation du charbon et les centrales hydroélectriques suisses - propres - souffrent».*
- (Mme Jasmin Staiblin, directrice d'Alpiq, ATS, 15.03.2015)

Et nous ajoutons: Gare aux nuisances !

Risque pour la santé, en particulier les infrasons, qui provoquent maux de tête, troubles du sommeil, dépression.

Or les distances limites à respecter augmentent avec l'expérience.

- Angleterre (selon le site du gouvernement): Hauteur supérieure à 150 m, distance minimum 3'000 m.
- Bavière (selon le site du Land de Bavière): 10 x la hauteur (Pour «Bel Coster» = 2'100 m).
- En Suisse: aucune limite légale !!!!

Gare aux dangers !

Manuel d'entretien Vestas V90, rotor à 90 m (Bel Coster: 150 m):

2. Stay and Traffic by the Turbine : Do not stay within a radius of 400m (1300ft) from the turbine unless it is necessary. If you have to inspect an operating turbine from the ground, do not stay under the rotor plane but observe the rotor from the front.

- Donc, une surface de 50 hectares (= 80 terrains de football) à protéger autour de chaque éolienne

- Donc, un couloir de 5 km sur 800 m à protéger des Cerny à La Poyette

Et nous disons à la faune et l'avifaune:

Prenez garde, vous êtes

menacées

Il faudrait donc que nos paysages soient
détruits pour ça !

Non merci !



SOS JURA Vaud-Sud

Case postale - 1337 Vallorbe
<http://sosjuravaudsud.blogspot.ch>

Paysage-Libre Vaud

Chemin de Mandou 149 - 1041 Bottens
<http://www.plvd.ch>

NEUF ÉOLIENNES GÉANTES AU BEL COSTER OSER DIRE NON!



Vue du restoroute de Bavois

UN PAS DE PLUS VERS LA DESTRUCTION MASSIVE DES CRÊTES DU JURA

ALPIQ, avec le consentement des autorités communales de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement, veut imposer 9 éoliennes géantes sur la crête ouest du Suchet, entre La Poyette et les Cernys. Ce parc éolien s'ajoute à ceux de la Vallée de Joux (7 machines), du Mollendruz (12), de Sur Grati (6), de Ste-Croix (6), de Provence (17), de Grandevent (11) et de la Grandsonnaz (17). Sans compter plus de 30 machines en deuxième ligne de crête dans la région Côte-aux-Fées - Montagne de Buttes - Fleurier.

Ainsi, de la Vallée de Joux au Creux du Van, ce sont 115 machines géantes culminant pour certaines à plus de 200 m qui seront visibles de partout et s'imposeront quotidiennement à des centaines de milliers de personnes. Des machines dont les pales brassent une surface supérieure à celle d'un terrain de football.

Pour ces 115 machines, ce seront aussi 700'000 tonnes de béton armé qui devront être coulées, des centaines de kilomètres de routes et de chemins à aménager pour des camions-grues de plus de 100 tonnes et une déforestation conséquente.

Ce seront aussi des investissements colossaux: pour le seul achat et la pose de ces 115 usines électriques, il faudra déboursier plus d'un milliard de francs puisés dans la poche des consommateurs, dont plus de 80% partiront directement à l'étranger. Aucune nouvelle technologie ne sera développée en Suisse et aucun poste de travail créé à long terme.

Pourquoi tout cela? La production de ces 115 éoliennes industrielles ne représente que 1% de la consommation électrique. En plus, il s'agit d'un courant aléatoire et intermittent qui ne peut en aucun cas répondre aux besoins de l'industrie, des transports ou des ménages.

DÉFENDRE NOS PAYSAGES, NOTRE SANTÉ ET NOTRE PORTE-MONNAIE

Il n'est pas trop tard pour défendre nos paysages et notre environnement, nos sites, châteaux et villages magnifiques, nos lieux de détente, de promenade et de loisir.

Des études sont faites pour protéger les chauves-souris, les rapaces et les biotopes. Mais rien pour protéger l'être humain des nuisances provoquées par les éoliennes industrielles, notamment les infrasons. Aucun de ces projets ne prend en considération les expériences faites dans les régions soumises à la dictature des éoliennes, en particulier l'allongement de la distance aux habitations (Canada et Bavière: 2 km; Royaume Uni: 3 km; USA 3,2 km, l'OMS suggère 3 km, etc).

Pour chaque éolienne, qui ne fournit que du courant aléatoire et intermittent, il faut disposer d'une source d'électricité parallèle capable d'intervenir pour compenser les baisses ou les interruptions de courant lorsque le vent s'arrête. Donc des centrales à gaz, polluantes, ou pire à charbon, à moins d'importer du courant nucléaire des pays voisins.

QUE FAIRE ET COMMENT ?

Oser dire non au projet Bel Coster, en faisant opposition. Chacun, quels que soient sa nationalité et son domicile, peut aller consulter le dossier déposé dans chacune des trois communes et/ou écrire une opposition directement à une des trois communes, par exemple «Commune de Ballaigues, Greffe municipal, 1338 Ballaigues». Délai pour déposer les oppositions: 12 avril 2017, par lettre recommandée.

Vous trouverez un modèle d'opposition, d'autres arguments et informations sous <http://sosjuravaudsud.blogspot.ch> ou www.plvd.ch.

Arguments « Paysage »

- *La pose de 9 machines de 210 m de hauteur dans la région du Bel Coster aura un impact absolument considérable sur le paysage. Ces machines sont non seulement très hautes, mais elles sont en mouvement et les pales balayent une surface de plus de 8'000 m². Ce sont donc l'équivalent de 9 terrains de football côte-à-côte qui seront brassés par ces éoliennes. Elles seront munies de feux de signalisation et seront visibles de jour comme de nuit.*
- *Les 9 machines seront disposées en première ligne de crête du Jura face au plateau du Canton de Vaud et elles s'imposeront quotidiennement à des centaines de milliers de personnes du Nord-Vaudois, du Gros-de-Vaud, de la Côte et du Pied-du-Jura, et à toutes celles, touristes compris, qui aiment et voyagent dans notre pays pour la beauté de ses paysages. Les 9 machines provoqueront une modification essentielle et définitive d'un paysage d'une grande beauté cher aux Vaudois.*
- *Le parc éolien du Bel Coster s'ajoute à ceux de Sur Grati (à 2,5 km) et du Mollendruz (à 8 km), donc une concentration de 27 éoliennes géantes sur un périmètre restreint, visible de partout à la ronde, en particulier de sites touristiques ou d'excursion fameux comme le Suchet, la Dent-de-Vaulion, la Vallée-de-Joux, le Mont d'Or, la Matoule, Romainmôtier, etc. De même, ces trois parcs éoliens formeront une ligne continue qui défigurera définitivement toutes les crêtes du Jura.*

Arguments « Paysage et environnement »

- *Les 9 éoliennes du Bel Coster suivront les chemins de la “Haut route du Jura” ainsi qu’une route empruntée par des véhicules, des promeneurs, des skieurs, à proximité de chalets d’alpage recherchés, proches d’un passage reliant la Suisse à la France et à portée de l’arrivée du téléski d’Entre-Les-Fourgs. Ces paysages de grande valeur seront détruits par de gigantesques installations industrielles, sans même que les distances de sécurité ne soient respectées (le fabricant d’éoliennes Vestas indique à ses collaborateurs d’éviter de se trouver, sauf nécessité, à moins de 400 m des machines et de clôturer un périmètre équivalent si des enfants se trouvent à proximité).*
- *La transformation d’une région protégée de pâturages et de forêts en zone industrielle ne se fera pas sans dommages importants: Création de routes d’accès et de plates-formes de montage, décapage de terre végétale, l’excavation et remise en place de remblais et matériaux de fondation. S’y ajoutent plusieurs milliers de tonnes de béton pour les fondations, l’immense grue d’installation ainsi que les éoliennes elles-mêmes. Une telle intervention crée un préjudice irrémédiable à un site aujourd’hui très faiblement aménagé et proche de l’état naturel. Les travaux d’aménagement et d’entretien de dizaines de kilomètres de routes et chemins, ainsi que le défrichage de dizaines d’hectares de forêts porteront un préjudice définitif à la faune et impactera de manière extrêmement sévère la vision de l’environnement et du paysage.*

Arguments « Rendement et économie »

- *Ces sacrifices sont exigés par les promoteurs et les autorités, au prétexte de “sortir du nucléaire”, qui est un but louable en soi. Or le courant nucléaire, qui représente près de 40% de la production suisse d’électricité et qui est une des bases de la prospérité du pays, est produit de manière continue “en ruban”, il ne peut être remplacé par du courant éolien par essence aléatoire et intermittent. De ce fait, le courant éolien doit être “doublé” par des sites de production capables d’intervenir immédiatement lorsque le vent tombe ou s’arrête (ce qui est le cas en moyenne 4 à 5 jours par semaine!). Ces sites ne peuvent être actuellement que des usines électriques polluantes tournant au gaz ou au charbon. Ainsi, nous aurions à la fois la destruction des paysages et l’augmentation de la pollution.*
- *Le projet “Bel Coster” représente un investissement de 100 millions de francs environ, mis à la charge des consommateurs. Plus de 80% de ce montant partira à l’étranger pour l’achat, le transport et la pose des machines. Aucun poste de travail de longue durée ne sera créé en Suisse et aucune avancée technologie ne profitera à la Suisse.*

Arguments « Risques et santé »

- *Ce projet ne prend pas en compte les risques sanitaires pour la population, notamment les infrasons. Les vibrations déploient leurs effets dans un rayon de 5 kilomètres, avec pour conséquence : perturbation du sommeil, migraine, dépression.*
- *Plusieurs pays ayant connu un fort développement de l'éolien ont pris des mesures, notamment la distance aux premières habitations. En Angleterre: distance minimum 3'000 m. En Bavière: 10 x la hauteur (Pour «Bel Coster» = 2'100 m), etc. De plus, les éoliennes provoquent d'important dommages à la faune et à l'avifaune, au moment de la construction des routes, plateformes et socles de fondations, ensuite lorsqu'elles tournent, avec des disparitions d'espèces déjà menacées*

Ecrire une opposition

- Nom, Prénom, Adresse, NPA Lieu
- RECOMMANDÉE
- A la Municipalité de et à
- 1357 LIGNEROLLE (ou 1338 Ballaigues ou 1355 L'Abergement)

- Lieu et date

- OPPOSITION – Plan partiel d'affectation (PPA) intercommunal « Bel Coster», Communes de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement. Enquête publique de la Commune de Lignerolle en relation avec le PPA "Bel Coster". Mise à l'enquête du 14 mars au 12 avril 2017.

- Mesdames, Messieurs,
- Par la présente, je/nous forme/formons opposition au Plan Partiel d'Affectation « Bel Coster» (ci-après « le PPA ») et son règlement qui ont été mis à l'enquête publique du 14 mars au 12 avril 2017 dans les communes de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement ainsi que sur les autres points également soumis à enquête publique, en particulier la "demande de défrichement". Je fais/nous faisons également opposition au "Projet routier" en relation avec le PPA "Bel Coster"), à la "Décadastration partielle des parcelles privées No 2, 434, 435 et 559" et à la "Demande de défrichement" y relative, selon enquête publique de Lignerolle.

Ajouter les arguments et conclure

- Je demande/nous demandons l'abandon de ce projet.
- Je me réserve/nous nous réservons la possibilité de compléter ultérieurement ces arguments et demande/demandons à être entendu(s) dans le cadre de la procédure de conciliation.
- Signature